L’Île de la Barthelasse

Elle surprend par ses dimensions. Avec ses 700 hectares dont 400 cultivables, elle constitue la plus grande île fluviale de France. Elle est limitée par deux bras du Rhône : le grand Rhône côté Villeneuve et le petit Rhône côté Avignon.

Suivant les caprices du fleuve, les îles du Rhône furent variables en nombre et en dimensions au cours des siècles. Certaines finirent par se rattacher à la rive gardoise, d’autres à la rive vauclusienne. D’autres encore, constituant une sorte d’archipel à géographie instable, finirent par se souder entres elles pour ne former aujourd’hui qu’une seule île, la Barthelasse, dont la partie Sud conserve le nom d’île de Piot. C’est en 1447 qu’un Avignonnais, Jean

Richard dit « Barthelucius », prit en bail emphytéotique la majorité des îles du Rhône entre Villeneuve et Avignon.

Depuis l’an 2000, les berges du Rhône sont réaménagées pour la promenade. Le chemin de halage, avec son point de vue splendide sur le Palais des papes et le pont est très prisé des avignonnais, pour des promenades sportives, ou en famille, à la ferme … Possibilités de balades en canoé ou paddle en été, nombreuses pistes cyclables balisées, centre équestre, vente à la ferme, distillerie…

Navette fluviale

Traversée gratuite du Rhône entre la halte nautique, au pied du Pont d’Avignon, et le chemin de halage sur l’Ile de la Barthelasse.

<https://avignon-tourisme.com/commerces/les-grands-bateaux-de-provence/>

